

LE P'TIT ESCALLOIS 2022



BULLETIN MUNICIPAL

Chers Habitants,

En ce début d'année 2023, il m'apparaît important de faire un bilan sur la vie de notre collectivité.

Nous venons de vivre une crise sanitaire inédite. Celle-ci s'atténue mais reste présente : il est donc important de rester vigilant en respectant les gestes barrières et en se faisant vacciner tous les six mois – voire trois mois pour les aînés de plus de 80 ans. Ensemble endiguons la Covid en adoptant un comportement responsable.

La gestion des réseaux d'eaux usées et pluviales demeure un sujet préoccupant pour l'avenir touristique et notre économie.

Les agents du « SIRB » (Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues) et de « Grand Calais Terres & Mers », gestionnaires des réseaux ont été missionnés pour effectuer conjointement des contrôles. Grand merci à vous tous qui leur avez réservé bon accueil.

Ils ont pu constater des mauvais raccordements. Ce sont souvent des inversions de canalisations. Sachez que les conséquences sont néfastes au milieu naturel, à la dégradation de la qualité des eaux de baignade, à la saturation des réseaux.

Ces dysfonctionnements, lourds de conséquences, nous obligent à agir. Une mise en demeure a été envoyée aux personnes concernées. Celle-ci les invite à se mettre en conformité sous quatre mois. Les agents du SIRB et de Grand Calais Terres & Mers peuvent les conseiller. Vu les enjeux pour notre commune, je suis persuadé que vous comprendrez le bien-fondé de cette démarche.

Les travaux de réhabilitation du centre village sont terminés et donnent satisfaction.

*Dans un souci d'équité, d'esthétique et de respect des habitants, considérant que le territoire d'Escalles est dans le Grand Site de France et conformément à nos engagements : notre équipe municipale a décidé de réaliser **les travaux d'effacement de réseaux** et de renouvellement de l'éclairage public (avec les nouvelles technologies) au hameau du Tap-cul, rues à vaches et du château d'eau.*



Après appel d'offre, le marché global a été attribué à l'entreprise Eiffage Énergie avec comme co-traitant l'entreprise Hembert TP.

Une première tranche ferme est en cours de réalisation au Tap-cul et devrait se terminer en avril par la voirie. En janvier - février nous devons attendre l'accord d'Enedis pour basculer les réseaux.

Le déroulement des travaux donne satisfaction grâce au sérieux, à la compétence des entreprises, et au comportement citoyen des riverains, que je remercie sincèrement.

La seconde tranche, dite optionnelle, débutera normalement en septembre 2023, pour se terminer en avril 2024. Il s'agit des rues à vaches et du château d'eau.

Le financement est assuré par des subventions, fonds propres et emprunts :

- Région 26,5 %
- FDE 13 % (Fédération Départementale d'Énergie)
- DETR 6 % (Dotation d'Équipement Territoires Ruraux) (État)
- DSIL 19 % (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) (État)
- GCT&M 10 % (Fond de concours Grand Calais Terres & Mers)
- Emprunts + Autofinancement 25,5 % (et imprévus)

Un emprunt d'un montant de 100 000 € sur 15 ans au taux de 3.19% et un prêt relais de 120 000 € sur 2 ans au taux de 3.06% pour préfinancer les subventions ont été réalisés

2023 – 2024 – 2025 : il faut se concentrer sur ces gros investissements.



Parmi les décisions diverses :

- Pour sécuriser le hameau du Tap-cul, une borne incendie sera installée pour compléter la citerne existante.

- La commune finance les structures gonflables louées pour la kermesse de l'école.

- La taxe d'aménagement a été reconduite au même taux de 5% avec un reversement obligatoire de 1% du produit récolté à la communauté d'agglomération.

- Pour atténuer la flambée du coût de l'énergie, il a été décidé de réduire de 50% la pose des guirlandes de Noël et de réduire les horaires et l'intensité de l'éclairage public. Réjouissons-nous d'avoir le centre du village équipé en led avec variateur d'intensité et détection de présence – procédé moderne moins énergivore. Le Tap-cul en bénéficiera en avril 2023 et la Haute Escalles en avril 2024. Ce programme d'investissement va nous aider à maîtriser une partie de nos dépenses.

- La convention « chasse » avec EDEN62 (Espaces DEpartementaux Naturels du Pas-de-Calais) a été renouvelée.

Pour conclure mon propos, qu'il me soit permis de remercier toutes les personnes qui m'entourent et qui œuvrent au quotidien pour qu'Escalles vive mieux. Que ce soit les élus ou les agents qui assument leurs responsabilités avec passion et sérieux.

2023 s'annonce comme une année qui sera parsemée d'incertitudes avec quelques vagues de brouillard.

Nous sommes, hélas, victimes d'une conjoncture que l'on ne maîtrise pas. Nous allons être invités à réduire notre voilure à tous les niveaux.

Abordons néanmoins 2023 dans l'optimisme et la sérénité !

Bonne Année à vous tous.

***Votre Maire,
Marc BOUTROY***

BUDGET DE LA COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2021

COMPTE ADMINISTRATIF TOUTES SECTIONS CONFONDUES		DÉPENSES	RECETTES
RÉSULTAT CUMULÉ	SECTION DE FONCTIONNEMENT	366278,01 €	459871,97 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	100619,77 €	213680,25 €
	TOTAL CUMULÉ	466897,78 €	673552,22 €

Le budget de la commune est financé en partie par les contributions suivantes :

- Taxe foncière sur le bâti :	104 751 €
- Taxe foncière sur le non bâti :	13 954 €
- Attribution de compensation versée par Grand Calais Terres & Mers :	149 672 €
- Dotation de solidarité communautaire :	4 611 €

Le reste du financement est assuré par des dotations de l'État qui sont en diminution et éventuellement par des subventions ponctuelles en fonction des investissements.

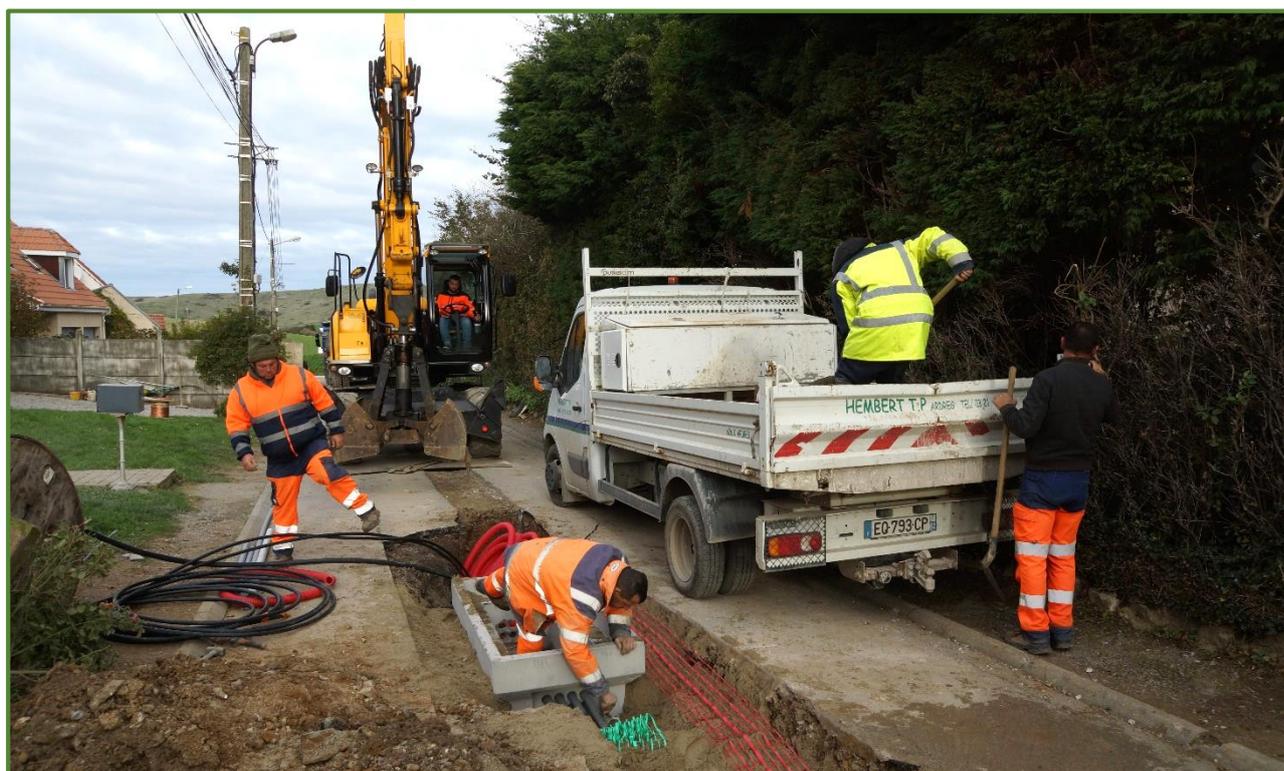


Effacement des réseaux dans la commune

Après les travaux dans le centre de la commune, il restait les hameaux du Tap-cul et de haute Escalles à rénover pour que tout soit uniforme dans le village.

Il a donc été décidé d'effacer les réseaux dans ces deux endroits.

Effacer les réseaux veut dire que tous les câbles aériens existants, éclairage public, télécom et basse tension, doivent être enfouis sous terre.



Les travaux ont débuté au Tap-cul début octobre, ils se finiront fin mars 2023 pour la réfection définitive de la chaussée.



Quelques chiffres :

- Candélabres : 17 unités.
- Chambres de tirage : 25 unités,
- Ouverture de tranchées : plus de 600 mètres,
- Pose de câbles basse tension : 1420 mètres,
- Pose de fourreaux et câble télécom : 5214 mètres,
- Pose fourreaux et câbles éclairage public : 1193 mètres,

Il faut souligner l'efficacité des équipes qui ont réussi à ne pas perturber la circulation des riverains pendant ces travaux.

La tranche optionnelle concernant la rue du Château d'eau et la rue à Vache débutera en septembre 2023. Le montant total des travaux s'élève à 500 000 €



Réunion d'information - effacement des réseaux Hameau du Tap-cul - Mardi 27 septembre 2022

Étaient présents lors de cette réunion : 10 habitants du Hameau, M. le Maire et ses 3 adjoints, M. PRUVOST du Cabinet ERC, et M. BOLLENGIER de EIFFAGE Energie. Un dialogue constructif a permis aux habitants d'obtenir toutes les informations utiles.



L'enfouissement des réseaux basse tension de télécommunication et d'éclairage public a déjà été réalisé dans Haute Escalles et dans le centre du village, notamment dans le cadre de l'Opération Grand site.

Le reste du village est donc maintenant concerné par ces effacements de réseaux. L'année 2022 a vu ces travaux démarrer au Tap-cul, la rue du château d'eau et la rue à vaches suivront les prochaines années.

Pour le hameau du Tap-cul, le coût des travaux est évalué à 272500 € TTC. La commune versera 40% de la dépense, diverses subventions (Etat, Région, Département...) financeront le solde.



Les objectifs du chantier :

- l'effacement des réseaux (suppression des nombreux poteaux et fils disgracieux),
- la rénovation de l'éclairage public (lampes à LED, meilleure couverture, économies réalisées avec la faible consommation et la détection de présence),
- la sécurisation du réseau (plus de risque de coupures),
- la possibilité de redimensionner le réseau pour augmenter ses capacités,
- la rénovation de la voirie.

Le chantier a démarré le 4 octobre. L'entreprise EIFFAGE Energie travaille avec son cotraitant l'entreprise HEMBERT

Chaque habitant a reçu par courrier une « enquête riverain » pour donner son accord afin de réaliser des travaux en bordure (ou à l'intérieur) de la propriété. Il s'agit de la pose de regards télécom et de raccordements électriques. Les habitants n'ont rien à payer.

En janvier/février les travaux seront en pause pendant la phase de basculement des réseaux (électrique, téléphone, fibre). Une émulsion gravillonnée couvrira temporairement la tranchée. Les poteaux ne seront démontés qu'après le basculement des réseaux.

En mars/avril la chaussée bénéficiera d'une réfection définitive sur toute sa largeur. Certaines bordurations seront refaites. Les trottoirs resteront en l'état.

Une réunion de chantier (Maire + responsables du chantier) a eu lieu tous les mardis à 9h30. De plus les habitants sont invités à discuter avec le chef de chantier d'éventuels problèmes pendant la durée des travaux.

Les coordonnées du maître d'œuvre ERC : Tel : 0321710688 erc62@wanadoo.fr



Les petits vélos à l'abri



L'école maternelle Dolto d'Escalles manquait de place pour stocker les petits vélos des bambins, ils étaient rangés à l'arrière de la cuisine et prenaient une place dédiée au matériel de la cantine.

De plus, l'emplacement réservé aux poubelles était installé derrière une palissade en bois dans la cour même de l'école faisant désordre et dont les battants d'ouverture pouvaient par le vent, blesser un membre du personnel de la cantine et voir même un enfant.



La municipalité a donc décidé de remédier au problème en faisant construire un local en dur jouxtant la cuisine et possédant deux compartiments, l'un destiné au rangement des petits vélos et l'autre destiné aux conteneurs à poubelles. Des portes, sécurisant les accès ferment ces locaux.

Cette construction a été réalisée par l'entreprise Taverne, et ce, en plusieurs temps, profitant des vacances scolaires pour ne pas perturber les périodes de classe.

L'année 2021/2022 du RPI Escalles/Peuplingues

Le groupement Pédagogique Intercommunal (RPI) rassemble l'école Georges Brassens de Peuplingues et l'école Françoise Dolto d'Escalles. Voici un résumé des **comptes rendus des conseils de l'école des 28 juin et 18 octobre 2022.**

Les effectifs	2022/2023		Prévisions 2023/2024	
Classe de Mme BARBIER TPS/PS/MS/GS	TPS : 1 (+2 en 01/23) PS : 6 MS : 11 GS : 5	Total : 23 (25)	TPS : 4 PS : 6 MS : 6 GS : 11	Total : 27
Classe de Mme DEROUX CP/CE1/CE2	CP : 6 CE1 : 11 CE2 : 5	Total : 22	CP : 5 CE1 : 6 CE2 : 11	Total : 22
Classe de M. CHEVALIER CE2/CM1/CM2	CE2 : 5 CM1 : 13 CM2 : 10	Total : 28	CE2 : 0 CM1 : 10 CM2 : 13	Total: 23
TOTAL		73 (75)		72

2021/2022 Période 1

- La Communauté Grand Calais Terres et Mers a offert aux deux classes élémentaires 3 demi-journées et le transport pour participer à des ateliers proposés par **l'École des Langues** de Calais en Anglais. Le matin pour la classe de Mme DEROUX et l'après-midi pour la classe de M. CHEVALIER les 12 octobre 2021, 31 janvier et 20 mai 2022.



- Dans le cadre de la **semaine de la science**, les maternelles sont allés à Natur'Pommes à Nortkerque et les élèves d'élémentaire se sont rendus à la Grange Nature de Clairmarais afin de travailler sur la décomposition organique.

- Dans le cadre de la **semaine du goût**, les enfants de la classe de Mme BARBIER ont réalisé des compotes et de la soupe à la courgette.



-Merci aux deux municipalités pour la **subvention** finançant nos projets pédagogiques de 2000 € versée à la coopérative.

- Merci à l'APE DOLTO BRASSENS pour la **subvention** de 2000 € à la coopérative pour financer l'aménagement de coins jeux en maternelle et en CP/CE1 et le renouvellement des dictionnaires en CE2/CE1/CM2 à hauteur de 500 € pour les 3 classes et 1500 € pour financer les projets pédagogiques.

2021/2022 Période 2

- Le **marché de Noël** de Peuplingues devait avoir lieu le 19/12/21. Les enfants des trois classes ont confectionné un objet de Noël qu'ils devaient aller chercher gratuitement au marché de Noël et d'autres qui devaient y être vendus. Le marché a été annulé mais les enfants ont emmené l'objet fabriqué et la plupart des familles a acheté les objets à vendre.
- La classe de M. CHEVALIER a fait un cycle sport de glisse à la **patinoire** de Calais les lundis et jeudis après-midi du 29/11/21 au 07/01/22. La dernière séance a été annulée à cause de la COVID.

- Le **spectacle de Noël** présenté par la Compagnie des 3 Chardons offert aux enfants par la coopérative dans le cadre du projet Noël et qui devait avoir lieu le 17/12/21 salle Guy MOINS a été annulé à cause de la COVID.



- Le **gouter de Noël** offert par l'APE Dolto/Brassens a eu lieu ce même jour et les deux municipalités ont offert aux enfants les cadeaux de Noël livrés par le Père Noël. Un grand merci à tous.

2021/2022 Période 3

- Les séances de **piscine** pour les élèves de CE2/CM1/CM2 à la piscine RANSON de CALAIS étaient prévues chaque mardi et vendredi après-midi du 17/01/22 au 25/02/22. Elles ont été annulées pour cause COVID.
- Les 18 et 20/01/22 les classes de Mme DEROUX et de M. CHEVALIER ont pu bénéficier d'une animation **archéologique** par Mme ROBBE du service dédié de Grand Calais Terres et Mers.

2021/2022 Période 4

- Les trois classes ont fêté **carnaval** le 04/03/22. L'APE Dolto/Brassens a offert un goûter aux enfants et les confettis. Merci beaucoup !
- Nous avons emmené les enfants au **cinéma** l'Alhambra le 25/03/22 voir un conte de la chouette pour les maternelles et le Chêne pour les élèves en élémentaire dans le cadre du projet de classe.
- Les deux classes d'élémentaires ont travaillé le cycle **foot** avec la collaboration du Car Foot de la ligue régionale de football les 21/02/22 et 07/04/22.

2021/2022 Période 5

- Une semaine de **char à voile** pour les élèves de CE2/CM1/CM2 offerte par les deux municipalités et Grand Calais Terres et Mers a eu lieu les 25 et 26/04/22 et les 9 et 10 mai 2022.



- Les 16 et 17 juin, les maternelles sont allés à **Nausicaa**, les CP/CE1 au parc GALAME de Loon Plage et les CE2/CM1/CM2 à la **Coupole** à Wizemes et au **Blockhaus** d'Eperlecques.



- Les maternelles ont exploité de nouveau leurs **bacs de plantation**.
- Les élèves de l'école Georges BRASSENS ont pu utiliser les bacs fournis par l'APE pour leurs **expérimentations en sciences**, merci beaucoup.
- Les **photos de classe** ont eu lieu les 5 et 6/05/22 selon la même organisation que d'habitude.
- La classe de Mme DEROUX a participé à un projet de circonscription de **danse** avec la Compagnie KOUBI.
- Le samedi 25/06/22 a eu lieu la **kermesse** à Escalles organisée par l'association DOLTO BRASSENS. Merci à elle et aux mairies pour le matériel et le personnel mis à disposition (chapiteaux, scène, tables, chaises...).

2022/2023 Période 1

- Dans le cadre de la semaine de la science, les élèves de maternelle sont allés à la **Grange Nature** de Clairmarais le 17/10/22 afin de travailler sur la forêt. La classe de Mme DEROUX a visité la ferme pédagogique LE RELAIS DES SOURCES à Saint Rémy au Bois pour y travailler sur les ovipares et les vivipares le 03/10/22



- La classe de M. CHEVALIER a terminé son projet Seconde Guerre Mondiale en visitant le 06/10/22 la **Forteresse** de Mimoyecques.

- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec Grand Calais Terres et Mers a organisé deux journées d'initiation à la **voile** à la base Tom Souville de Sangatte les 29 et 30/09/22 pour la classe des CE2/CM1/CM2.

- La circonscription de Calais 2 en partenariat avec la Fédération Départementale de **Football** a organisé deux demi-journées de familiarisation et de perfectionnement de la pratique du foot les 23/09/22 et 22/11/22 pour les deux classes d'élémentaire.



- Merci aux deux municipalités pour la **subvention** finançant nos projets pédagogiques de 2000 € versée à la coopérative.

- Merci à l'APE DOLTO BRASSENS pour la **subvention** de 1500 € à la coopérative pour financer également les projets pédagogiques.

- Grâce à ces subventions, chaque sortie est intégralement financée sans aucune part restante à payer par les parents d'élèves.

- Les trois classes du RPI ont travaillé en anglais sur la tradition d'**Halloween** et l'APE Dolto Brassens offre à tous les élèves un goûter lors de la fête d'Halloween du 21/10/22 et organise un marché de l'automne devant l'école après la classe.



Centre de loisirs intercommunal

Escalles fait partie de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers. Nos enfants peuvent donc bénéficier des services proposés par le centre de loisirs intercommunal.

Le Centre de Loisirs Intercommunal fonctionne durant les vacances scolaires d'Hiver, de Printemps et d'Été dans l'une des 4 structures d'accueil de loisirs situées sur les communes de Les Attaques, Hames-Boucres, Fréthun et Bonningues-les-Calais.

Les structures d'accueil de loisirs sont accessibles aux enfants âgés de 4 à 15 ans, et **prioritairement** domiciliés dans l'une des 9 communes suivantes : Bonningues-les-Calais, **Escalles**, Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat.



ANIMATIONS ADAPTÉES ←
Chaque structure d'accueil de loisirs propose des activités adaptées aux besoins et à l'âge des enfants accueillis.

ACTIVITÉS ←
Elles sont ludiques, culturelles et sportives. Grands jeux, activités culinaires et manuelles...

SORTIES ←
Musées, cinéma, piscine, patinoire, mini-golf, tir à l'arc... il y en a pour tous les goûts

CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX EN QUELQUES MOTS

- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'AUTONOMIE DE L'ENFANT
- DÉVELOPPER LE RESPECT
- PASSER DE BONNES VACANCES ET PARTAGER DES MOMENTS DE PLAISIR
- PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

Retrouvez toutes les informations relatives au Centre de loisirs intercommunal sur

GRANDCALAIS.FR

La session d'hiver : du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023 de 9h à 17h.

La session de printemps : du lundi 17 avril au vendredi 28 avril 2023 de 9h à 17h.

Service restauration optionnel : de 12h à 14h, réservation à la semaine.

Service péri-accueil optionnel : de 7h15 à 9h et/ou de 17h à 18h.

Ramassage bus : départ Peuplingues 8h15 (horaires session d'hiver), voir dossier.

Centre de loisirs intercommunal

Clôture des inscriptions :

Au plus tard le Vendredi 20 Janvier 2023 pour la session d'Hiver.

Au plus tard le Vendredi 24 Mars 2023 pour la session de Printemps.

L'inscription est définitive

lorsque le dossier est complet (le formulaire d'inscription, la fiche sanitaire, le règlement intérieur et le paiement de la redevance).



Le dossier est à retirer dans les mairies, à l'accueil de la communauté d'agglomération, ou sur le site [grandcalais.fr](https://www.grandcalais.fr) :

https://www.grandcalais.fr/enfance_jeunesse/centres-de-loisirs-sans-hebergement/

Le dossier doit être remis lors des **permanences d'inscription** ou aux services de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers au 76 boulevard Gambetta à Calais.



**Permanences d'inscription au
Centre de Loisirs Intercommunal de GRAND CALAIS Terres et Mers
SESSIONS D'HIVER ET DE PRINTEMPS 2023**



	HIVER ET PRINTEMPS	PRINTEMPS
BONNINGUES-LÈS-CALAIS	Mardi 10 janvier / 16h à 19h Médiathèque La Rose des Vents	Mardi 21 février / 16h à 18h Médiathèque La Rose des Vents
FRÉTHUN	Lundi 9 janvier / 16h à 19h Salle des associations	Lundi 20 février / 16h à 18h Salle des associations
HAMES-BOUCRES	Jeudi 12 janvier / 16h à 18h30 Mairie	Jeudi 23 février / 16h à 17h30 Salle des fêtes
LES ATTAQUES	Mercredi 11 janvier / 16h à 19h Mairie	Mercredi 22 février / 16h à 18h Salle polyvalente
GRAND CALAIS TERRES & MERS	Du 2 au 20 janvier / 9h-11h30 et 14h-16h30 76 bd Gambetta à Calais	Du 27 février au 24 mars 9h-11h30 et 14h-16h30 76 bd Gambetta à Calais

Renseignements : Service Enfance, 76 BD Gambetta Calais : 03 21 19 55 24
info.centredeloisirs@grandcalais.fr



**CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
GRAND CALAIS Terres et Mers**

Vacances d'Hiver - Vacances de Printemps 2023

FONCTIONNEMENT

SESSION D'HIVER	SESSION DE PRINTEMPS
Du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023 (hors week-end) de 9h00 à 17h00	Du lundi 17 avril au vendredi 28 avril 2023 (hors week-end) De 9h00 à 17h00
4 structures d'accueil de loisirs <i>Bonningues les Calais, Frethun, Hames-Boucres et Les Attaques</i>	
2 services optionnels : <i>Restauration du midi avec réservation à la semaine*</i> <i>Péri accueil matin et/ou soir avec réservation à la semaine **</i>	

* Le service restauration est assuré de 12h00 à 14h00.

** Le service péri-accueil est assuré de 07h15 à 09h00 et/ou de 17h00 à 18h00.

POPULATION CONCERNEE

Les structures d'accueil de loisirs sont accessibles aux enfants âgés de 4 à 15 ans , en début de session et prioritairement domiciliés dans l'une des 9 communes suivantes : Bonningues-les-Calais, Escalles, Frethun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat. Selon les places disponibles, les structures d'accueil de loisirs sont également accessibles aux enfants des autres communes de Grand Calais Terres et Mers puis aux enfants résidant dans les communes extérieures à la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers.

TARIFICATION

Elle est forfaitaire pour chaque session et payable à l'inscription.

Les enfants résidant sur l'une des communes de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers et dépendant du régime de la CAF peuvent bénéficier d'un tarif réduit si leur quotient familial est ≤ 442 et sur présentation d'un justificatif de la CAF où figure le quotient familial.

⇒ <u>Redevance Accueil</u>	SESSION D'HIVER 1^{er} enfant	SESSION D'HIVER Enfants suivants	SESSION DE PRINTEMPS 1^{er} enfant	SESSION DE PRINTEMPS Enfants suivants
Forfait Réduit <i>si Quotient Familial ≤ 442</i>	18 €	16 €	18 €	16 €
Forfait GCT et M	22 €	20 €	22 €	20 €
Forfait Extérieur	88 €	80 €	88 €	80 €

La redevance accueil est forfaitaire pour l'inscription à toute ou partie de la session.

⇒ Redevance Restauration :

	du 13/02 au 17/02	du 20/02 au 24/02		du 17/04 au 21/04	du 24/04 au 28/04
Session d'Hiver	15 €	15 €	Session de Printemps	15 €	15 €

⇒ Redevance Péri accueil : **5€ par semaine pour le matin ou le soir**
10€ par semaine pour le matin et le soir

Joindre obligatoirement à l'inscription :

- **Le formulaire d'inscription rempli et signé,**
- **Le règlement intérieur rempli et signé,**
- **La fiche sanitaire de liaison remplie et signée (pas de photocopie du carnet de vaccinations),**
- **Une attestation de la Caf datant de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif réduit,**
- **Une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,**
- **Le paiement en espèce ou en chèque (à l'ordre du Trésor public et un seul chèque par famille).**

Secrétariat Mairie

Nathalie Poirot vous accueille lors des horaires d'ouverture au public :

- le lundi et le mercredi de 16h45 à 18h45
- le vendredi de 16h45 à 18h30

Merci de bien respecter ces créneaux.

Téléphone : 03 21 85 25 20

Mail : mairie.escalles@orange.fr

Site Internet : www.escalles.fr



Vous aurez besoin des services du secrétariat de la mairie d'Escalles pour :

- **Les autorisations d'urbanisme** (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir)...
- **Famille** : mariage, PACS, décès, concession cimetière, columbarium...
- **Ecole primaire** : inscription à l'école Escalles - Peuplingues (RPI), paiement cantine...
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : aide sociale, demande de carte de bus, secours d'urgence, assistante sociale, aides aux personnes handicapées...

Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font à la Mairie de Calais

Il faut au préalable disposer d'un numéro de pré-demande faite sur le site de l'État (Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr) et d'un timbre fiscal dématérialisé. Puis obtenir un rendez-vous à la Mairie de Calais.



Sur le site officiel de la Mairie - www.escalles.fr - vous trouverez notamment :

- **Les informations sur l'actualité escalloise** (faire-parts, comité des fêtes, Mairie...),
- **L'ensemble des comptes rendus** des conseils municipaux,
- **Des informations sur la commune** (histoire, conseil municipal, stationnement...),
- **Vivre à Escalles** : Internet, associations, centre de loisirs, culte, eau et assainissement, école, bus, déchèterie, ramassage des poubelles, accès à la plage, qualité eaux de baignades, médiathèque la rose des vents...
- **L'offre touristique** : restaurants, hôtel, gîtes, chambres d'hôtes, campings, randonnée.

Bibliothèque

- **La cabine à livres**, située place de la mairie, fonctionne en libre-service.
- **La médiathèque La Rose des Vents** dépend de l'Agglomération « Grand Calais Terres & Mers ». L'inscription est gratuite pour les Escallois de moins de 16 ans, les étudiants et demandeurs d'emplois. Pour les plus de 16 ans l'inscription annuelle est de **8 euros**. Elle est située face à l'espace Futurum à Bonningues-lès-Calais.
<http://www.mediathèque-larosedesvents.fr/le-reseau/inscription-et-prets>

Faire Parts 2022

Naissances

- **Arthur LIÉTARD**, né le 31 janvier 2022, 16 résidence Le Cap
- **Gabrielle BLOIS LEPRÊTRE**, née le 17 février 2022, 04 route de Peuplingues
- **Aloys PELINSKI RECOLET**, né le 22 mai 2022, 02 résidence Le Cap
- **Hortense BOUTROY**, née le 25 mai 2022, 28 rue de la Mer
- **Ryan MASSON**, né le 20 août 2022, 09 résidence Le Bosquet

Mariages

- **Thierry HÉNON & Catherine GUENIER**, le 25 février 2022, Guines
- **Guillaume LEPRÊTRE & Émilie BLOIS**, 23 juillet 2022, 04 route de Peuplingues
- **Gilles MALNIS & Cathy HARMEGNIES**, 29 juillet 2022, Tourmignies

Décès



- **Odette Bouillon (Zoé)**, décédée le 10 janvier 2022, 03 résidence Le Bosquet
- **Élise-Marie Boutroy-Franque**, décédée le 18 mars 2022, 10 rue de la mer
- **Brigitte Noyelle** née Caron, décédée le 28 juillet 2022, 12 rue de la mer
- **Colette Marcourt** née Prévost, décédée le 29 juillet 2022, 04 rue à vaches

Les Associations Escalloises

La société de chasse du Mont d'Hubert

Elle est réservée aux Escallois, membres de l'association. La commune a signé une convention avec les « Espaces Départementaux Naturels du Pas-de-Calais » (EDEN 62) pour autoriser la chasse sur les terrains du Conservatoire du Littoral. Président : Éric Boutroy, trésorier : René Vieillard.



VDP Blanc-Nez : Vol de Pente au Blanc-Nez



Pour pratiquer le vol de pente à Escalles en aéromodélisme, il faut être membre de l'association VDP-Blanc-Nez. Plus de renseignements : www.vdp-blanc-nez.com

Club des Dynamiques

Activités sportives variées : gym avec ballons ou élastiques, abdos-fessiers, stretching...

Tous les jeudis de 18h30 à 19h30, salle de la mairie, encadrement par Sabine Demazeux (monitrice diplômée). Contact : Gertrude Lejosne, 0642074841.



Club de l'âge d'or

Animé par Evelyne Gressier, le club existe depuis 20 ans et oriente l'essentiel de son activité vers la peinture sur soie.



Un lundi sur deux, de 14h à 17h, salle de la Mairie.

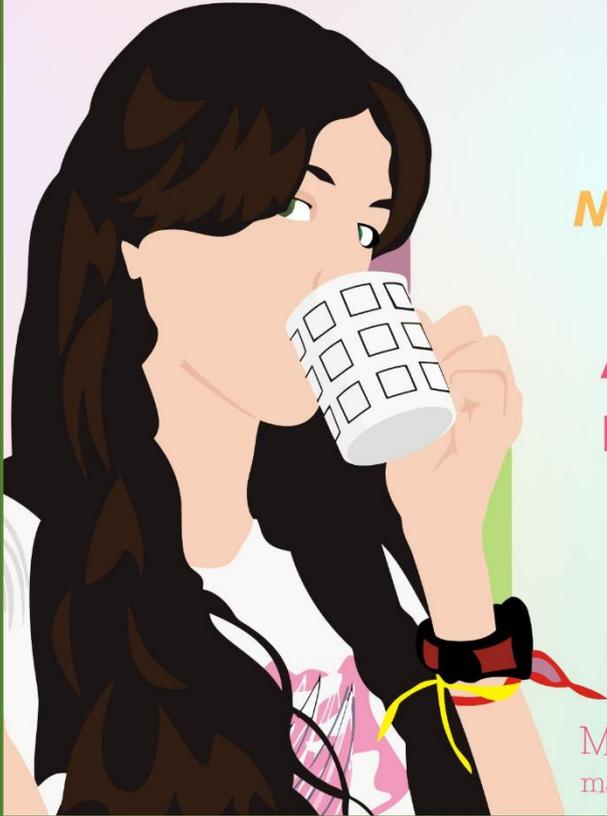
**Chaque dernier mardi du mois à partir de 18h30,
Au restaurant l'Escale**

Rendez-vous le dernier mardi du mois à partir de 18h30 au restaurant "L'ESCALE" à Escalles.

Vous êtes toutes les bienvenues.

Reprise le mardi 28 février

Bonne année
Manuelle Kaltenbach
manukalten@gmail.com



**Vous êtes une fille
entre 7 et 177 ans ?**

Vous êtes d'Escalles ou vous passez par là ?

*Buvons un verre ensemble, histoire de papoter
entre copines (ou futures copines)*

**CHAQUE
DERNIER
MARDI DU
MOIS
A PARTIR
DE 18H30**

A bientôt !

Manuelle Kaltenbach
manukalten@gmail.com

Le mot du président du Comité des Fêtes

Comme chaque année, les activités furent nombreuses au village et cela grâce au bénévolat des membres du comité des Fêtes, membres que je remercie au passage, car sans eux plus rien ne se ferait.

Imaginez une année sans festivités, sans repas pour les anciens, pas de Pâques ni de Saint Nicolas pour les enfants, pas de concert, plus de fêtes du terroir au mois d'Août, bref j'en passe...

Alors à nouveau je m'adresse à vous chers habitants pour nous aider lors de nos sollicitations pour la vente de sapins, de fleurs, d'huitres et grilles.

Je sais, vous allez dire, ils ne font rien pour nous, la tranche d'âge qui ne fait pas partie des aînés ou des enfants. Alors je vous sollicite pour me faire connaître vos désirs ou vos idées. Si nous sommes assez nombreux, nous pourrions envisager un voyage par exemple, avec forcément une petite participation de votre part.

Le comité des Fêtes vous souhaite une bonne année d'animations.

**Le président
Pascal Duquesne**



Concert – 29 avril 2022

Mais quelle belle soirée !

Le 29 Avril 2022, les villageoises et villageois étaient invités à un concert offert par la commune d'Escalles à l'Eglise Saint Maxime où le groupe COMB'OPALE se produisait pour nous donner une prestation de professionnels et surtout d'une qualité particulière.

C'est en effet neuf musiciens, une batterie, un piano, deux guitares, trois saxos, une chanteuse et un chanteur qui ont dynamisé ce concert d'une heure trente avec des titres comme : Guantanamera, Belle, Mon vieux, Memory, Dans les yeux d'Emilie, même du R&B / Soul avec My girl d'Otis Redding et j'en passe tellement la liste était longue.

A l'issue du concert, la municipalité invitait la nombreuse assistance à un pot de l'amitié dans la salle de la Mairie où nous avons pu féliciter les musiciens de ce groupe talentueux.

Devant un tel succès, nous aurions des scrupules à ne pas réitérer ce récital l'année prochaine.



Fête des voisins – Résidence Le Bosquet – 20 mai 2022

Au début du mois de mai, quelques habitants de la résidence du Bosquet ont eu l'idée d'organiser une fête entre voisins. L'idée était simple : chacun venait en apportant une boisson, des gâteaux apéritifs, des tartes, du fromage... mais surtout, sa bonne humeur !



Nombreux ont été les habitants de proximité venus partager ce moment avec les résidents du Bosquet. Deux stands, prêtés par la mairie pour cette occasion, deux tables, une enceinte, et la soirée pouvait commencer.

Cette fête a permis de faire connaissance avec les derniers arrivants et de profiter des plus anciens de façon conviviale.

Après la période tourmentée du COVID-19, les habitants avaient besoin de se réunir et de vivre un moment agréable tous ensemble.

C'était la première fête des voisins à la résidence du Bosquet depuis des années, mais certainement pas la dernière !

Alors, c'est quand la fête des voisins en 2023 ?



Sortie des aînés : la digue de Calais

Le 1er Juin 2022, ce sont 48 personnes exactement, qui ont participé à cette journée.

Après un rendez-vous place de la mairie, sous un soleil radieux, chacun se retrouve, et les voitures se remplissent au fur et à mesure, dans la bonne humeur.

Le Cote d' Argent, restaurant sur la digue de Calais, nous accueille dans un cadre magnifique inspiré par la mer, avec une vue imprenable sur le ballet des ferrys.



Même le dragon nous émerveille en passant sous les fenêtres.

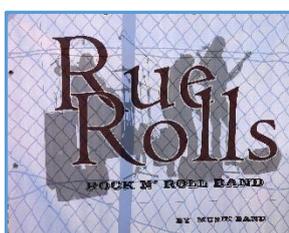
Après un délicieux repas pendant lequel chacun y va bon train dans une ambiance de Babel, on se disperse sur la digue pour profiter de l'air marin et d'un décor "carte postale" qui nous séduit toujours.

Puis chacun s'en est allé heureux de ce moment de partage. À l'année prochaine pour un autre rendez- vous.



La fête du terroir - 7 août 2022

Pour la deuxième année consécutive, le marché a été déplacé dans l'impasse du Blanc-Nez et comme toujours Arlette Bourdon avait réussi à faire venir de nombreux artisans régionaux. Le comité des fêtes a assuré la restauration et trois concerts ont animé la journée.



Procession & Concert du 15 août

Depuis quelques années déjà la commune d'Escalles a renoué avec la tradition de **la fête de l'Assomption**, la fête de la vierge Marie.



C'est en l'église Saint Maxime d'Escalles qu'a eu lieu une messe suivie d'une procession vers Notre Dame du Cran.

La marche avait rassemblé des Escalloises, des Escallois, des estivants et même des touristes étrangers, venus spécialement pour participer à cette manifestation.

Au retour, **le Comité des Fêtes d'Escalles** avait organisé pour cette occasion, un concert sur le perron de la Mairie. Le groupe **SWEETZZY** nous a offert une prestation de qualité. Le concert très jazz, nous a permis d'apprécier des musiciens au top et des solos de trompette de professionnels.

Bien sûr, le pot de l'amitié clôtura cet après-midi ensoleillé.



Ce fut une première à Escalles, l'occasion de vendre devant sa porte et de faire un grand ménage de la cave au grenier, pour trouver de tout : des bibelots anciens ou non, des meubles, de la vaisselle, des vêtements, des jouets, etc...

Sous un soleil magnifique, chaque maison participante était signalée par des ballons multicolores et des drapeaux installés par Fabrice Bourdon.

La liste et le plan des maisons concernées dans le village étaient disponibles au chalet d'information de l'office de tourisme, place de la mairie.



Et la magie fonctionna. Dès 8h de nombreux visiteurs arpentaient les rues à la recherche des bonnes affaires : Escallois, Calaisiens, mais aussi touristes belges ou hollandais. Et les ventes se sont succédé, au grand plaisir de tous.

A réitérer l'an prochain, si on le souhaite ! Merci à tous les participants pour leur motivation.

Vente de fleurs et de sapins

Face au succès de l'année dernière, nous avons décidé de réitérer l'opération « **Vente de fleurs** » que nous organisons sur la place de la Mairie à côté du chalet de l'office du tourisme une semaine avant la Toussaint.

Le jaune, le violet, le blanc, le rouge des Pomponettes, Chrysanthèmes, et autres fleurs colorent cette journée de commémoration de nos chers disparus.

Ces plantes sont issues d'un horticulteur local qui nous permet de pratiquer des prix intéressants pour la plus grande satisfaction des habitants du village.



Dans le même esprit, depuis trois ans déjà nous organisons une vente de **sapins de Noël** que nous livrons directement chez vous, afin que vous n'ayez pas à les transporter dans votre voiture.

Il suffit de le commander à l'aide du coupon réponse que nous vous faisons parvenir au mois de Novembre et votre sapin est livré au moment de la Saint Nicolas.

Merci à vous de nous aider à faire vivre le comité des fêtes d'Escalles.



Saint-Nicolas est venu voir les enfants d'Escalles

C'est à l'école cette année que Saint Nicolas est venu voir les petits. Ceux-ci ont profité d'un spectacle, le premier depuis cette pandémie qui nous avait privé de la joie de voir enfin les enfants réunis au chaud, tandis que le froid hivernal faisait son apparition.



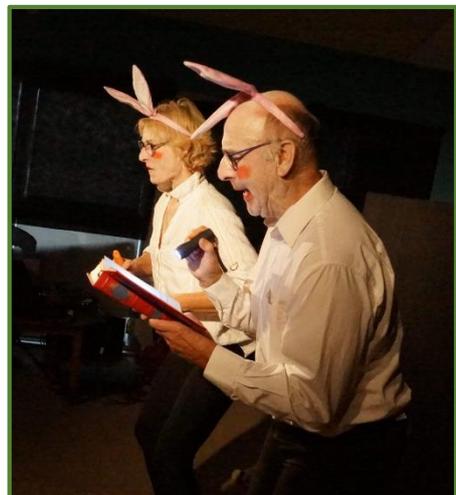
En effet, il régnait en ce jour, une chaleureuse ambiance, un peu plus qu'à l'accoutumée. Peut être due à l'espace plus réduit que dans la salle de la Mairie. Toujours est-il que c'était magique et peut-être encore plus pour Saint Nicolas qui ne regretta pas d'être venu à Escalles ce soir-là.



Il y avait du chocolat chaud et des friandises, et un spectacle, poétique, un peu magique, présenté par la Compagnie de l'Orange Bleue.

Un spectacle fait de guirlandes de poèmes et de fables, de paquets cadeaux de mots, de gâteaux de rimes et de confettis de musiques.

Comme un moment de poésie sorti tout droit de l'imaginaire des livres, à partager avec le vent, les feuilles et les chemins cachés.



Huîtres – 22 décembre 2022

C'est le dernier temps fort de l'année pour le comité des fêtes.

La tradition depuis quelques temps déjà où les amateurs d'huîtres se retrouvent pour venir chercher leur commande et déguster quelques mollusques offerts par le comité des fêtes et ce, accompagné d'un verre de Chardonnay.



C'est l'occasion pour les habitants du village de se retrouver et de partager un moment de convivialité.

Cette année, c'est plus de **100 Kilos d'huîtres fines N° 3 de Normandie**, de Gouville sur mer, qui sont ainsi vendues à un prix très raisonnable.



Merci à vous pour votre participation, rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition.



Colis de Noël - 23 décembre 2022



Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont effectué leur traditionnelle distribution des colis de Noël.

Après une méticuleuse préparation pour constituer **les colis**, l'équipe s'est divisée pour livrer les **65 ainé(e)s de 65 ans et plus** de la commune.



Le vent

Le mauvais temps qu'on devine
monter en force à l'horizon
donne des couleurs divines,
des teintes de saison.

Ce vent qui vient du Nord-ouest,
sent les embruns de l'Irlande
il nous en apporte le reste,
mêlé à l'odeur de la lande.

Et ce mélange de couleurs contrastées
donne à notre rivage
balayé par les marées
tout son aspect sauvage.

Pascal Duquesne



